



THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

**Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Thérapeutique Knight inc. (« Knight » ou la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les états financiers consolidés annuels audités de Knight au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Tous les montants en dollars sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des données sur les actions et des montants par action. Tous les montants libellés en monnaies étrangères sont en milliers.

Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 14 mars 2018. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Knight, y compris la notice annuelle, visitez le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut renfermer certains « énoncés prospectifs » et certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations et énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou une terminologie semblable. Les informations et énoncés prospectifs comportent divers risques connus ou non et diverses incertitudes, qui échappent en grande partie au contrôle ou à la capacité de prédiction de la Société et qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations véritables de la Société soient très différents de ceux qui y sont présentés, expressément ou implicitement. Les informations et énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses relativement à ces risques et incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs exposés aux présentes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux attentes actuelles sont traités dans le rapport annuel et dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, lesquels se trouvent sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. La Société décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf si elle y est obligée par la loi applicable. Les informations prospectives constituent le meilleur jugement de la direction à la lumière des informations dont elle dispose actuellement. Aucune garantie ne peut être donnée à l'égard d'un énoncé prospectif, et les résultats futurs réels peuvent être considérablement différents. Le lecteur est donc avisé de ne pas se fier indûment aux informations ou énoncés prospectifs.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Table des matières

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS	4
APERÇU.....	6
Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.	6
Section 2 – Faits saillants de 2017	6
RÉSULTATS FINANCIERS	8
Section 3 – Résultats d'exploitation	8
SITUATION FINANCIÈRE	11
Section 4 – Bilan	11
Section 5 – Situation de trésorerie et sources de financement	13
STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS	14
Section 6 – Produits.....	14
Section 7 – Prêts stratégiques	16
Section 8 – Placements stratégiques.....	19
Section 9 – Stratégie à l'échelle internationale	21
GESTION DU RISQUE	22
Section 10	22
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	23
Section 11 – Principales informations financières annuelles	23
Section 12 – Principales informations financières trimestrielles	24
Section 13 – Données sur les actions en circulation	24
Section 14 – Utilisation du produit tiré du financement	24
Section 15 – Versement de dividendes	24
Section 16 – Réglementation des prix de certains médicaments brevetés.....	25
Section 17 – Instruments financiers	25
Section 18 – Arrangements hors bilan	26
Section 19 – Engagements	26
Section 20 – Transactions entre parties liées	27
Section 21 – Information sectorielle	27
Section 22 – Principales estimations et hypothèses comptables	27
Section 23 – Prises de positions comptables récentes.....	28
Section 24 – Contrôles et procédures de communication de l'information	31
Section 25 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière	31
Section 26 – Événements postérieurs à la date de clôture	31

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Calendrier
CUM	Cumul depuis le début de l'exercice
T4-17	Quatrième trimestre de 2017
T3-17	Troisième trimestre de 2017
T2-17	Deuxième trimestre de 2017
T1-17	Premier trimestre de 2017
T4-16	Quatrième trimestre de 2016
T3-16	Troisième trimestre de 2016
T2-16	Deuxième trimestre de 2016
T1-16	Premier trimestre de 2016

Abréviation	Sociétés
3D	3D Signatures Inc.
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Advaxis	Advaxis Pharmaceuticals Inc.
Akorn	Akorn Inc.
Alimera	Alimera Sciences Inc.
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Apicore	Apicore Inc. et Apigen Investments Ltd.
AstraZeneca	AstraZeneca AB
Braeburn	Braeburn Pharmaceuticals Inc.
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
Ember	Ember Therapeutics Inc.
Forbion	Forbion Capital Fund III CV
Knight ou Société	Thérapeutique Knight inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals Inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
Merck	Merck & Co.
Merus	Merus Labs International Inc.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II Ltd.
NEMO III	New Emerging Medical Opportunities Fund III Ltd.
NeurAxon	NeurAxon Pharma Inc.
Paladin	Paladin Labs (Barbados) Inc. (société affiliée à Endo International plc)
PBB	Pro Bono Bio PLC
Pediapharm	Pediapharm Inc.
Profound	Profound Medical Inc.
Rigontec	Rigontec GmbH
Sectoral	Gestion d'actifs sectoriels Inc.
SIFI	Società Industria Farmaceutica Italiana S.p.A.
Synergy	Synergy CHC Corp.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abréviation	Termes financiers
\$ CA	Dollar canadien
CIIF	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
COSO	Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information
DAV	Disponible à la vente
États financiers annuels	États financiers consolidés annuels audités
EURO	Euro
IFRS	Normes internationales d'information financière
ILS	Nouveau shekel israélien
JVM	Juste valeur marchande
RPA	Résultat par action ordinaire attribuable aux porteurs d'actions ordinaires
\$ US	Dollar américain

Abréviation	Territoires
CAN	Canada
CAR	Certains pays des Caraïbes
É.-U.	États-Unis d'Amérique
ISR	Israël
QUE	Québec
ROM	Roumanie
RUS	Russie
ZAF	Afrique subsaharienne

Abréviation	Autres
CCO	Constipation causée par les opioïdes
CEPMB	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
FDA	Food and Drug Administration des États-Unis
IQVIA	IQVIA Incorporated, chef de file en études de marché du secteur pharmaceutique
PNM	Présentation de nouveau médicament

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

APERÇU

Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.

Thérapeutique Knight inc. est une société pharmaceutique spécialisée ayant son siège social à Montréal, au Canada et est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « GUD ». Les activités de la Société sont les suivantes :

- Sa principale activité commerciale a trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques, de produits liés à la santé et d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger.
- Finance d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'échelle internationale dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger.
- Investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, ce qui lui confère un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout dans le monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger.
- Met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares.

Section 2 – Faits saillants de 2017

Résultats financiers

- Les produits des activités ordinaires ont atteint 8 634 \$, ce qui représente une augmentation de 2 694 \$, ou 45 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Le résultat net s'est fixé à 17 244 \$, un recul de 1 316 \$, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont établis à 23 457 \$, en hausse de 8 719 \$, ou 59 %, par rapport à l'exercice précédent.

Développement d'entreprise

- Knight a accepté la démission d'Ed Schutter et a nommé la D^{re} Sarit Assouline au conseil d'administration.
- Knight a accepté la démission de Jeffrey Kadanoff et a nommé Samira Sakhia au poste de chef des finances.

Produits

- La Société a soumis Iluvien® pour approbation par Santé Canada pour le traitement de l'œdème maculaire diabétique et a reçu après la date de clôture un avis de non-conformité de Santé Canada relié à la soumission.
- La Société a reçu de Santé Canada une lettre de retrait à la suite d'un avis d'insuffisance relativement à la présentation réglementaire visant ATryn®.
- La Société a annoncé la commercialisation de Movantik® au Canada.
- La Société a demandé à Santé Canada l'approbation de Probuphine®, médicament pour le traitement de la dépendance aux drogues opioïdes.

Prêts stratégiques

- La Société a reçu un montant total de 25 587 \$ (19 283 \$ US) par suite du remboursement des prêts qu'elle avait consentis à Apicore et à PPB.
- La Société a versé d'autres tranches totalisant 8 051 \$ (6 303 \$ US) à 60P.
- La Société a reçu 1 577 363 actions ordinaires supplémentaires de Medimetriks, évaluées initialement à 3 108 \$ (2 453 \$ US).
- La Société a consenti un prêt supplémentaire de 12 705 \$ (10 000 \$ US) à Synergy.
- La Société a modifié le prêt consenti à Crescita, ce qui a entraîné un remboursement anticipé de 2 488 \$.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Placements stratégiques

- Knight a reçu des distributions de 8 083 \$ provenant de placements stratégiques dans des fonds et a réalisé un profit de 2 077 \$.
- Knight a réalisé un profit de 1 457 \$ résultant de la cession d'actions ordinaires de Merus à la clôture de son acquisition par Norgine B.V.
- La Société a reçu des dividendes de 4 984 \$ (14 136 ILS) de Medison.

Événements postérieurs à la fin d'exercice

- Knight a reçu un montant de 29 463 \$ (22 757 \$ US) de Medimetriks, composé d'un remboursement anticipé de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US), des intérêts courus et des frais.
- La Société a reçu un remboursement partiel de 5 613 \$ (4 460 \$ US) du prêt consenti à 60P.
- La Société a acheté 754 716 actions ordinaires supplémentaires de Crescita au prix de 0,53 \$ l'action dans le cadre d'une émission de droits.
- La Société a demandé à Santé Canada l'approbation de Netildex^{MC}, médicament pour le traitement de l'inflammation oculaire dans le segment antérieur de l'œil.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

RÉSULTATS FINANCIERS

Section 3 – Résultats d'exploitation

	T4-17	T4-16	Variation		2017	2016	Variation	
			\$ ¹	% ²			\$ ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	2 544	1 845	699	38 %	8 634	5 940	2 694	45 %
Coût des produits vendus	488	473	(15)	3 %	1 585	1 550	(35)	2 %
Marge brute	2 056	1 372	684	50 %	7 049	4 390	2 659	61 %
<i>Marge brute en pourcentage</i>	<i>81 %</i>	<i>74 %</i>	<i>6 %</i>	<i>9 %</i>	<i>82 %</i>	<i>74 %</i>	<i>8 %</i>	<i>10 %</i>
Charges								
Ventes et marketing	1 131	270	(861)	319 %	3 378	532	(2 846)	535 %
Charges administratives	1 254	2 710	1 456	54 %	8 198	9 302	1 104	12 %
Recherche et développement	881	712	(169)	24 %	2 750	1 955	(795)	41 %
	(1 210)	(2 320)	1 110	48 %	(7 277)	(7 399)	122	2 %
Amortissement des immobilisations corporelles	8	—	(8)	100 %	8	18	10	56 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	436	156	(280)	179 %	1 621	419	(1 202)	287 %
Produits d'intérêt	(7 783)	(6 099)	1 684	28 %	(26 300)	(24 414)	1 886	8 %
Autres produits	(14)	(360)	(346)	96 %	(1 527)	(3 894)	(2 367)	61 %
Profit net sur les actifs financiers	(3 098)	(2 061)	1 037	50 %	(6 734)	(1 659)	5 075	306 %
Dépréciation d'actifs financiers	1 621	—	(1 621)	100 %	1 621	—	(1 621)	100 %
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	(341)	(38)	303	797 %	(854)	(2 793)	(1 939)	69 %
(Profit) perte de change	(555)	(1 544)	(989)	64 %	3 689	1 451	(2 238)	154 %
Résultat avant impôt sur le résultat	8 516	7 626	890	12 %	21 199	23 473	(2 274)	10 %
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat								
Impôt exigible	299	(217)	(516)	238 %	1 897	4 190	2 293	55 %
Impôt différé	1 072	(96)	(1 168)	1 217 %	2 058	723	(1 335)	185 %
Résultat net pour l'exercice	7 145	7 939	(794)	10 %	17 244	18 560	(1 316)	7 %
Attribuable aux actionnaires de la Société								
Résultat de base par action	0,05	0,06	(0,01)	17 %	0,12	0,15	(0,03)	20 %
Résultat dilué par action	0,05	0,06	(0,01)	17 %	0,12	0,15	(0,03)	20 %

¹ Une variation positive représente une incidence positive sur le résultat net, et une variation négative représente une incidence négative sur le résultat net.² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-17 par rapport à T4-16	2017 par rapport à 2016
Produits des activités ordinaires	L'augmentation est principalement attribuable à : • La comptabilisation intégrale des produits des activités ordinaires tirés d'Impavido® après la résiliation de la convention de distribution et de vente et du lancement commercial aux États-Unis, les deux en mars 2016. • La comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de Movantik® au 15 décembre 2016, au moment de l'obtention des droits sous licence d'AstraZeneca.	
Marge brute	• L'augmentation de la marge brute (en dollars) est attribuable à la croissance des produits des activités ordinaires. • L'augmentation de la marge brute (en pourcentage) est attribuable aux provisions pour stocks comptabilisées en 2016 et à une modification du portefeuille de produits.	
Ventes et marketing	• La progression est attribuable aux activités commerciales, notamment la promotion de Movantik® par la force de ventes.	
Charges administratives	• La diminution est principalement le fait de la baisse des charges liées aux options sur actions émises à l'intention de la direction en 2014 et de la baisse des charges en général.	• La diminution est principalement le fait de la baisse des charges liées aux options sur actions émises à l'intention de la direction en 2014.
Frais de recherche et de développement	• La hausse est attribuable à la croissance du service des affaires scientifiques de la Société et à la présentation de produits aux fins d'approbation réglementaire par Santé Canada.	
Amortissement des immobilisations incorporelles	• L'augmentation est attribuable à l'acquisition d'immobilisations incorporelles en 2016.	
Produits d'intérêt	• Les produits d'intérêt sont tirés principalement des intérêts réalisés sur les prêts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables et la désactualisation des prêts. • Le total des produits d'intérêt s'élevant à 7 783 \$ comprend une désactualisation de 2 001 \$ (1 226 \$ en 2016). Produits d'intérêt • Les produits d'intérêt (compte non tenu de la désactualisation) pour le T4-17 ont été de 5 782 \$, une augmentation de 19 %, ou de 909 \$, par rapport à ceux de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par la hausse de la trésorerie, des titres négociables et des taux d'intérêt. Intérêts au titre de la désactualisation • Les intérêts au titre de la désactualisation pour le T4-17 ont été de 2 001 \$, une hausse de 775 \$, ou 63 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, principalement en raison de l'ajustement de la valeur comptable du prêt consenti à Medimetriks par suite du remboursement anticipé. • Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts stratégiques de Knight, voir la section 7.	• Le total des produits d'intérêt s'élevant à 26 300 \$ comprend une désactualisation de 5 382 \$ (6 201 \$ en 2016). Produits d'intérêt • Les produits d'intérêt (compte non tenu de la désactualisation) pour le CUM-17 ont été de 20 918 \$, une augmentation de 15 %, ou de 2 705 \$, par rapport à ceux de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par la hausse de la trésorerie, des titres négociables et des taux d'intérêt. Intérêts au titre de la désactualisation • Les intérêts au titre de la désactualisation pour 2017 ont été de 5 382 \$, une baisse de 819 \$, ou 13 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent, en raison d'un solde de prêt moins important, contrebalancé par l'ajustement de la valeur comptable du prêt consenti à Medimetriks par suite du remboursement anticipé. • Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts stratégiques de Knight, voir la section 7.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-17 par rapport à T4-16	2017 par rapport à 2016
Autres produits¹	- En 2017, les autres produits ont découlé principalement de la valeur des actions supplémentaires de Medimetriks reçues et de l'entente conclue par la Société avec l'entreprise associée. - En 2016, les autres produits ont découlé principalement de la valeur des actions supplémentaires d'Intega reçues avant la conclusion de l'acquisition de cette dernière par Crescita. - Pour de plus amples renseignements, voir la note 10 des états financiers annuels.	
Profit net sur les actifs financiers²	- Le profit net est attribuable au profit réalisé à la vente de titres, au profit provenant des distributions de fonds stratégiques et à la réévaluation des instruments dérivés. - Pour de plus amples renseignements, voir la note 10 des états financiers annuels.	
Dépréciation d'actifs financiers	En 2017, une perte de valeur de 1 621 \$ a été comptabilisée en raison de la baisse importante de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres disponible à la vente par rapport à son coût moyen pondéré.	
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	Aucune variation importante	La baisse s'explique par le recul du résultat net de Medison en raison de la hausse des charges de promotion découlant des lancements de nouveaux produits et d'une augmentation de la charge d'amortissement liée à l'ajustement de la juste valeur des immobilisations incorporelles comptabilisées par Knight.
(Profit) perte de change	Attribuable aux profits relatifs sur certains actifs financiers libellés en dollars américains par suite du recul du dollar canadien.	Attribuable aux pertes relatives sur certains actifs financiers libellés en dollars américains par suite de l'appréciation du dollar canadien.
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	L'écart est attribuable aux profits réalisés sur les placements dans des actifs financiers et déduction des dépenses liées aux financements de la Société.	

¹ Les autres produits incluent les produits liés à la prestation de services-conseils et d'autres services, les profits provenant des remboursements anticipés des prêts et les produits des opérations de prêts stratégiques.

² Le profit net ou la perte nette sur les actifs financiers comprend les profits latents et les pertes latentes sur la réévaluation des instruments dérivés ainsi que les profits et les pertes réalisés sur les titres de capitaux propres, les instruments dérivés et les distributions provenant des fonds.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

SITUATION FINANCIÈRE

Section 4 – Bilan

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Variation	
			\$	% ¹
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	496 460	514 942	(18 482)	4 %
Titres négociables	232 573	221 108	11 465	5 %
Créances clients et autres débiteurs	9 176	6 440	2 736	42 %
Stocks	1 224	790	434	55 %
Autres actifs financiers courants	58 848	51 789	7 059	14 %
Impôts sur le résultat à recevoir	792	4 683	(3 891)	83 %
Total des actifs courants	799 073	799 752	(679)	0 %
Titres négociables	36 000	—	36 000	100 %
Immobilisations corporelles	633	32	601	1 878 %
Immobilisations incorporelles	12 576	14 153	(1 577)	11 %
Autres actifs financiers	76 988	90 643	(13 655)	15 %
Participation dans une entreprise associée	75 983	80 113	(4 130)	5 %
Actifs d'impôt différé	4 730	6 077	(1 347)	22 %
Total de l'actif	1 005 983	990 770	15 213	2 %
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	5 025	3 207	1 818	57 %
Impôts sur le résultat à payer	7 599	5 659	1 940	34 %
Autres soldes à payer	1 354	537	817	152 %
Autres produits différés	282	355	(73)	21 %
Total des passifs courants	14 260	9 758	4 502	46 %
Autres produits différés	167	417	(250)	60 %
Autres soldes à payer	348	877	(529)	60 %
Total du passif	14 775	11 052	3 723	34 %
Capitaux propres				
Capital social	761 490	760 447	1 043	0 %
Bons de souscription	785	785	—	—
Surplus d'apport	12 196	9 469	2 727	29 %
Cumul des autres éléments du résultat global	20 907	30 431	(9 524)	31 %
Résultats non distribués	195 830	178 586	17 244	10 %
Total des capitaux propres	991 208	979 718	11 490	1 %
Total du passif et des capitaux propres	1 005 983	990 770	15 213	2 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2017 par rapport au 31 décembre 2016	
Trésorerie et équivalents de trésorerie et titres négociables	Pour plus de renseignements, voir la section 5 – Situation de trésorerie et sources de financement.
Créances clients et autres débiteurs	- L'augmentation est attribuable à la croissance des produits d'intérêt. - Pour plus de renseignements, voir les rubriques « Produits des activités ordinaires » et « Produits d'intérêt » à la section 3 et la note 7 des états financiers annuels.
Stocks	La hausse est attribuable à l'accroissement des activités commerciales.
Autres actifs financiers (courants et non courants)	La baisse de 6 596 \$ est attribuable aux éléments suivants : Prêts et autres créances : diminution de 15 912 \$ attribuable en grande partie au remboursement total du prêt consenti à Apicore, du prêt consenti à PBB et du remboursement partiel du prêt consenti à Crescita, le tout contrebalancé par des prêts supplémentaires consentis à Synergy et à 60P. Pour de plus amples renseignements sur le portefeuille de prêts stratégiques de Knight, voir la section 7. Titres de capitaux propres, bons de souscription et instruments dérivés : diminution de 11 076 \$ attribuable à la vente de titres de capitaux propres et à la réévaluation des placements stratégiques dans les titres de capitaux propres, les bons de souscription et les instruments dérivés. Pour de plus amples renseignements, voir la note 10 des états financiers annuels. Fonds : augmentation de 20 392 \$ attribuable à des appels de fonds propres de 21 314 \$, contrebalancés par des distributions et des ajustements à la valeur de marché de 922 \$. Pour de plus amples renseignements sur les placements stratégiques de Knight, voir la section 8.
Impôts sur le résultat à recevoir	La diminution est attribuable à des remboursements d'acomptes provisionnels.
Immobilisations corporelles	L'augmentation découle d'acquisitions et d'améliorations locatives.
Immobilisations incorporelles	- La diminution s'explique par l'amortissement d'immobilisations incorporelles. - Pour de plus amples renseignements, voir la note 9 des états financiers annuels.
Participation dans une entreprise associée	- La diminution est attribuable aux dividendes versés par Medison, contrebalancés par la quote-part de Knight du résultat net. - Pour de plus amples renseignements, voir la section 9.
Fournisseurs et charges à payer	- L'augmentation résulte du calendrier des achats et des paiements. - Pour de plus amples renseignements, voir la note 13 des états financiers annuels.
Impôts sur le résultat à payer	La hausse est attribuable aux profits réalisés sur les placements dans des actifs financiers.
Capital social	Pour de plus amples renseignements, voir la note 14 des états financiers annuels.
Surplus d'apport	- L'augmentation est attribuable à la charge de rémunération fondée sur des actions contrebalancée par l'exercice d'options sur actions. - Pour de plus amples renseignements, voir l'état des variations des capitaux propres dans les états financiers annuels.
Cumul des autres éléments du résultat global	- La baisse est principalement liée à une perte latente à la conversion des résultats des établissements à l'étranger en raison du raffermissement du dollar canadien. - Pour de plus amples renseignements, voir l'état des variations des capitaux propres dans les états financiers annuels.
Résultats non distribués	L'augmentation est attribuable au résultat net de 2017.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 5 – Situation de trésorerie et sources de financement

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds de titres de capitaux propres, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides dont les échéances varient et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses à l'égard des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

La Société est d'avis que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables existants ainsi que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation suffisent à financer les activités courantes, à répondre aux besoins actuels en matière de fonds de roulement et à financer les acquisitions futures de produits et les acquisitions du siège social. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités des flux de trésorerie et doit être lu en parallèle avec nos tableaux des flux de trésorerie consolidés.

	2017	2016
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	23 457	14 738
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(39 992)	(49 218)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	746	313 329
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(15 789)	278 849
Écart de conversion, montant net	(2 693)	(1 388)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	514 942	237 481
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	496 460	514 942
Titres négociables à la fin de l'exercice	268 573	221 108
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables à la fin de l'exercice	765 033	736 050

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables de la Société se sont accrus de 28 983 \$, ou de 4 %, pour s'élever à 765 033 \$ au 31 décembre 2017 par rapport à 736 050 \$ au 31 décembre 2016.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en 2017 se sont établis à 23 457 \$, comparativement aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 14 738 \$ pour l'exercice précédent. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont trait principalement à la trésorerie provenant des produits des activités ordinaires et des intérêts reçus, contrebalancés par les charges d'exploitation, notamment les charges salariales, les frais de recherche et de développement, les honoraires et les frais de bureau. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ne tiennent pas compte des produits des activités ordinaires et des charges sans effet de trésorerie comme les profits ou pertes latents ou réalisés sur les actifs financiers, les intérêts au titre de la désactualisation, la charge de rémunération fondée sur des actions, les amortissements, le profit ou la perte de change, la quote-part du résultat net et les dividendes de l'entreprise associée, les autres produits, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont atteint 39 992 \$ pour l'exercice 2017 en raison du placement net dans des titres négociables de 55 291 \$, du placement net dans des fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie de 13 231 \$ et de l'acquisition d'immobilisations corporelles de 126 \$, le tout contrebalancé par le produit tiré du remboursement des prêts, déduction faite de prêts consentis de 18 723 \$ et des cessions nettes d'actions de 9 933 \$. Pour l'exercice 2016, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont atteint 49 218 \$ surtout en raison des prêts garantis consentis de 31 950 \$, déduction faite des remboursements, du placement net dans des fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie de 11 893 \$, de l'acquisition nette d'actions d'un montant net de 6 799 \$ et de l'acquisition d'immobilisations incorporelles de 9 853 \$, contrebalancés par le produit net tiré des titres négociables de 9 127 \$.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 746 \$ en 2017 et sont principalement attribuables à la participation des employés et des administrateurs à l'achat d'actions et au régime d'options sur actions de la Société. Pour l'exercice 2016, les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 313 329 \$ et sont principalement attribuables à la clôture de deux placements par voie de prise ferme.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS**Section 6 – Produits**

Knight est à la recherche de possibilités d'acquisition ou d'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques, de produits de santé de grande consommation ainsi que d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. La filiale en propriété exclusive de Knight à la Barbade met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares. Knight prévoit élargir son portefeuille de produits dans ses domaines thérapeutiques actuels au Canada et à l'échelle mondiale et tirer parti de son expertise en vente et en commercialisation spécialisées, en acquisition de produits et en obtention de licences afin de s'assurer un avantage concurrentiel par rapport à l'offre de produits pharmaceutiques sur le marché, diminuant ainsi les risques scientifiques, les longs délais de développement et les coûts élevés y associés. Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille de produits de Knight.

Produits pharmaceutiques sur ordonnance

Produits	Indication/indication éventuelle	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Droits pour le territoire
Douleur				
Movantik®	CCO	AstraZeneca	Commercialisé au CAN et approuvé en ISR	CAN, ISR
Probuphine®	Dépendance aux opiacés	Braeburn	PNM à l'étude	CAN
Gamme de produits de NeurAxon	Migraine aiguë, douleurs et troubles neurologiques	s. o.	Étape préclinique – phase 3	CAN, ISR, RUS, ZAF
Gamme de produits d'Antibe	Douleur chronique et inflammation	Antibe	Étape préclinique – phase 2	CAN, ISR, RUS, ZAF
Produits ophtalmiques				
AzaSite ^{MC}	Conjonctivite bactérienne	Akorn	Homologué	CAN
Iluvien®	Cœdème maculaire diabétique	Alimera	PNM à l'étude	CAN
Netildex ^{MC}	Inflammation oculaire	SIFI	PNM à l'étude ²	CAN
Autres produits				
Impavido®	Leishmaniose	s. o.	Commercialisé	Mondial
Gamme de produits de 60P	Maladies tropicales	60P	Phase 2 – Enregistrement préalable ¹	CAN, ISR, RUS
Gamme de produits d'Advaxis	Cancers liés au VPH et autres	Advaxis	Phase 1 – phase 3	CAN

¹ Pas encore soumis à l'approbation de Santé Canada ou d'une autre autorité de réglementation compétente en matière de santé.² Annoncé le 15 février 2018 que la soumission pour approbation avait été faite.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits de santé grand public

Produits	Description	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Droits pour le territoire
Neuragen®	Douleur neuropathique périphérique diabétique	s. o.	Commercialisé ²	Mondial (sauf les É.-U.)
Gamme de produits Synergy	Divers (produits de grande consommation pour la santé)	Synergy	Commercialisé ³	CAN, ISR, ROM, RUS, ZAF
FLEXISEQ ^{MC}	Douleur et raideurs articulaires associées à l'arthrose	PBB	Pas encore commercialisé	QUE, ISR
Gamme de produits de Crescita	Produits dermocosmétiques	Crescita	Pas encore commercialisé	ISR, ROM, RUS, ZAF, CAR

Appareils médicaux

Produits	Description	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Droits pour le territoire
TULSA-PRO®	Ablation de la prostate	Profound	Enregistrement préalable ¹	CAN
Gamme de produits de 3D	Produits diagnostiques et pronostiques contre le cancer et les troubles neurologiques	3D	En développement	CAN, CAR, ISR, RUS, ZAF

¹ Pas encore soumis à l'approbation de Santé Canada ou d'une autre autorité de réglementation compétente en matière de santé

² Approuvé et commercialisé seulement au Canada

³ Produits commercialisés de choix

Faits saillants de 2017

Iluvien®

Le 21 juillet 2015, Knight a conclu une convention avec Alimera aux termes de laquelle Knight a acquis les droits de distribution exclusive au Canada d'Iluvien®, implant intravitréen à libération prolongée pour le traitement de l'œdème maculaire diabétique. Le 22 février 2017, Santé Canada a accepté de procéder à l'évaluation de la présentation d'Iluvien®.

Movantik®

En décembre 2016, Knight a conclu une convention avec AstraZeneca en vue d'obtenir les droits de commercialisation de Movantik® au Canada et en Israël, aux termes de laquelle Knight est chargée de toutes les activités commerciales, réglementaires et relatives à la chaîne d'approvisionnement. Movantik® est le premier antagoniste de récepteurs mus opioïdes à action périphérique et en prise orale unique quotidienne pour le traitement de la CCO chez les patients adultes atteints de douleurs non provoquées par le cancer et ne répondant pas adéquatement aux laxatifs. Selon les estimations présentées dans le Guide pratique du Collège des médecins de famille du Canada, au moins 26 % des utilisateurs chroniques d'opiacés seraient atteints de la CCO. D'après les données d'IQVIA, les ventes de Movantik® au Canada s'établissaient à 936 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (558 \$ en 2016).

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Probuphine®

Le 1^{er} février 2016, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Braeburn pour commercialiser Probuphine® au Canada. Probuphine^{MC}, médicament indiqué pour le traitement de la dépendance aux drogues opioïdes, est un implant sous-cutané, conçu pour administrer de la buprénorphine en continu pendant six mois suivant un traitement unique, favorisant ainsi le respect du traitement et la rétention des patients. Au cours du T2-17, Knight a soumis à Santé Canada une présentation de nouveau médicament visant la Probuphine®.

Netildex^{MC}

Le 2 août 2016, Knight a conclu une convention de licence pour obtenir les droits exclusifs de commercialisation au Canada de Netildex^{MC}, combinaison médicamenteuse fixe de nétilmicine et de dexaméthasone pour le traitement des conditions d'inflammation oculaire dans le segment antérieur de l'œil, en présence d'une infection bactérienne ou d'un risque d'une telle infection. Le 15 février 2018, Santé Canada a accepté d'étudier la présentation de Netildex^{MC}.

Section 7 – Prêts stratégiques

Knight finance d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans tous les marchés géographiques, dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. En règle générale, les prêts portent intérêt à un taux situé dans la fourchette inférieure à deux chiffres et peuvent être assortis d'une contrepartie additionnelle pour la Société. Ces prêts sont souvent accompagnés de droits sur des produits ou d'options rattachées à ceux-ci pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Ces prêts renforcent les liens de Knight dans le secteur des sciences de la vie et, par conséquent, contribuent à ce qu'elle obtienne, directement ou indirectement, des droits sur des produits. En date du présent rapport, Knight comptait huit prêts garantis en cours consentis à des sociétés du secteur des sciences de la vie, comme le présente le tableau ci-après. Jusqu'ici, le portefeuille de prêts stratégiques a permis l'acquisition de produits de santé grand public ou l'obtention de droits de vente sous licence à leur égard (comme il a été décrit à la section 6), ainsi que l'acquisition des gammes de produits d'Antibe et de 60P ainsi que de TULSA-PRO®.

Solde notionnel des prêts au 31 décembre 2017

Entité	En monnaie originale	En dollars canadiens ¹
Medimetriks	22 250 \$ US	27 913 \$
Synergy	10 063 \$ US	12 624 \$
60P	9 145 \$ US	11 472 \$
Crescita	3 636 \$ CA	3 636 \$
Profound	3 429 \$ CA	3 429 \$
Pediapharm ²	1 250 \$ CA	1 250 \$
Ember	500 \$ US	627 \$
Antibe	548 \$ CA	548 \$
Total		61 499 \$

¹ Converti au cours du change de clôture de la Banque du Canada le 31 décembre 2017

² La débenture de Pediapharm est détenue indirectement par l'intermédiaire de Bloom Burton Healthcare Lending Trust.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant donne un aperçu des variations au titre des prêts et des autres créances aux 31 décembre.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Désactua- lisation ² \$	Rembourse- ments de prêts ³ \$	Autres ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2017	75 731	20 311	5 520	(38 835)	(2 908)	59 819	39 057	20 762
2016	45 545	44 612	6 201	(18 101)	(2 526)	75 731	21 667	54 064

¹ Juste valeur relative des prêts consentis, déduction faite des honoraires et commissions de montage

² Désactualisation des produits d'intérêt comptabilisée selon la méthode du taux d'intérêt effectif

³ Remboursements du capital sur les prêts exigibles

⁴ Variations nettes liées à des prêts radiés, à des réévaluations de devises et à d'autres ajustements

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a versé un montant de 20 112 \$ (43 274 \$ en 2016) au titre de prêts stratégiques et a reçu des remboursements de capital de 38 835 \$ (11 324 \$ en 2016). En outre, la Société a comptabilisé des intérêts au titre de la désactualisation de 5 520 \$ (6 201 \$ en 2016) dans les produits d'intérêt au compte de résultat et une perte de change de 2 908 \$ (2 526 \$ en 2016) au compte de résultat. Au 31 décembre 2017, le solde notionnel des prêts s'élevait à 61 499 \$ (82 749 \$ en 2016), ce qui comprenait un montant de 52 636 \$ (41 958 \$ US) (70 112 \$ (52 219 \$ US) en 2016).

Faits saillants de 2017

Apicore

Le 6 janvier 2017, Apicore a remboursé le solde du capital du prêt que Knight lui avait consenti, soit 8 137 \$ (6 158 \$ US) ainsi que tous les intérêts courus à cette date.

PBB

Le 28 mars 2017, Knight a cédé son prêt consenti à PBB contre le remboursement du solde du capital de 17 450 \$ [13 125 \$ US], ainsi que tous les intérêts courus à cette date.

60P

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Knight a versé à 60P une tranche supplémentaire de 8 051 \$ (6 303 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % par an. 60P a remboursé 5 613 \$ (4 460 \$ US) de ce montant le 8 février 2018. Le solde doit être acquitté d'ici le 31 décembre 2020. De plus, le 18 décembre 2017, 60P a procédé à la PNM à l'égard de la Tafenoquine (le « produit ») à la FDA des États-Unis, médicament qui vise à prévenir le paludisme chez les adultes qui voyagent dans des régions où cette maladie est présente. Une fois le produit approuvé, la Société touchera des honoraires fondés sur la réussite de 753 \$ (600 \$ US). Knight comptabilisera ces honoraires au moment de l'approbation du produit.

Synergy

Le 22 janvier 2015, la Société a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti à Synergy un prêt garanti de 7 423 \$ (6 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % et entièrement garanti par des actifs de Synergy. En date du 30 juin 2016, le prêt dont l'échéance était prévue pour le 20 janvier 2017, a été prolongé pour une autre année, soit jusqu'au 20 janvier 2018, après que Synergy s'est prévaluée de l'option dont elle disposait pour prolonger la durée du prêt étant donné qu'elle avait atteint ses cibles en matière de produits et bénéfices. Le 12 novembre 2015, la Société a consenti à Synergy un prêt garanti supplémentaire de 7 319 \$ (5 500 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % et venant à échéance le 11 novembre 2017.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le 9 août 2017, Knight a consenti à Synergy un prêt garanti supplémentaire de 12 705 \$ (10 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 10,5 % pendant trois ans (le « prêt supplémentaire consenti à Synergy »). Le prêt avait été comptabilisé initialement à la juste valeur relative de 11 454 \$ (9 015 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 16,1 %. Knight a également consenti une facilité de crédit courante à Synergy jusqu'à concurrence de 25 090 \$ (20 000 \$ US) dont le déboursement se fera à l'entière discrétion de Knight. Au 14 mars 2018, les prêts consentis à Synergy en 2015 avaient été remboursés intégralement.

Crescita

Le 14 août 2017, Knight a modifié son prêt consenti à Crescita (le « prêt modifié consenti à Crescita »). Cette modification a donné lieu à un remboursement anticipé de 2 488 \$, réduisant de fait le solde du capital à 4 100 \$. En outre, la garantie dont était assorti le prêt a été modifiée, une lettre de crédit ayant été offerte en contrepartie d'une sûreté générale grevant les actifs de Crescita. Le taux d'intérêt annuel de 9 % et la date d'échéance du 22 janvier 2022 demeurent inchangés. De plus, Knight a cédé ses 293 163 bons de souscription de Crescita à un prix d'exercice de 2,44 \$ l'action et a reçu en contrepartie 216 000 nouveaux bons de souscription à un prix d'exercice de 0,75 \$ l'action ainsi que 180 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 1,00 \$ l'action, pour une durée de six ans dans chaque cas.

Medimetriks

Le 17 février 2016, Knight a consenti à Medimetriks, société fermée, un prêt garanti jusqu'à un montant maximal de 27 368 \$ (20 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation de l'OPA-15406 produit par Otsuka (la « convention de prêt conclue avec Medimetriks »). Le prêt garanti, dont la tranche initiale s'élève à 24 631 \$ (18 000 \$ US), porte intérêt à un taux annuel de 13 % pendant trois ans (le « prêt consenti à Medimetriks »). Le 29 juin 2016, une seconde tranche de 2 598 \$ (2 000 \$ US) a été consentie au moment d'une PNM à la Food and Drug Administration des États-Unis par Medimetriks portant sur Ozenoxacin. Le prêt a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 23 685 \$ (17 370 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 18,9 %.

Le 23 décembre 2016, Knight a modifié sa convention de prêt initiale et a consenti un prêt additionnel de 4 061 \$ (3 000 \$ US) (le « deuxième prêt ») à Medimetriks. Le deuxième prêt vient à échéance en décembre 2019 et porte intérêt à un taux de 13 %. Le prêt a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 2 761 \$ (2 040 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 46,7 %.

Le 7 mars 2018, Knight a reçu un montant de 29 463 \$ (22 757 \$ US) de Medimetriks, composé d'un remboursement anticipé de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US), des intérêts courus et des frais. La Société a ajusté la valeur comptable du prêt au 31 décembre 2017 pour en tenir compte.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 8 – Placements stratégiques

Placements dans des fonds

Knight investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie. Elle en dégage un rendement semblable à celui de tout autre commanditaire de ces fonds et obtient un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout dans le monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Knight s'est engagée à investir au 31 décembre 2017, un total d'environ 126 653 \$ auprès des gestionnaires de fonds ci-après. À ce jour, les placements dans des fonds d'investissement de capital-risque ont mené à l'obtention de licences au Canada visant un produit d'Alimera, nommément Iluvien®, et un portefeuille de produits d'Advaxis.

La juste valeur des fonds DAV détenus par Knight au 31 décembre 2017 est de 54 968 \$.

Entité	Engagements	
	En monnaie d'origine	En dollars canadiens ¹
Teralys Capital	30 000 \$ CA	30 000 \$
Domain Associates LLC	25 000 \$ US	29 063 \$
Forbion Capital Partners	19 500 EUR	27 550 \$
Gestion d'actifs sectoriels Inc. ²	13 000 \$ US	13 919 \$
Sanderling Ventures LLC	10 000 \$ US	11 625 \$
HarbourVest Partners LLC	10 000 \$ CA	10 000 \$
TVM Capital GmbH	1 600 \$ US	1 996 \$
Bloom Burton Healthcare Lending Trust ³	1 500 \$ CA	1 500 \$
Genesys Capital Management (Fund III) Inc.	1 000 \$ CA	1 000 \$
Total		126 653 \$

¹ Converti au cours du change à midi de la Banque du Canada à la date d'engagement (en utilisant le cours de clôture au 31 décembre 2017, l'engagement total aurait représenté 134 075 \$)

² Knight a reçu un remboursement de capital intégral sur son placement de 13 000 \$ US dans le NEMO II de Sectoral et s'est par la suite engagée à réinvestir 10 000 \$ US dans le NEMO III de celle-ci.

³ Représente des placements dans des fonds de créance de Bloom Burton Healthcare Lending Trust I et II, lesquels sont gérés par Stratigis Capital Advisors Inc.

Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans les fonds DAV aux 31 décembre.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Distributions ² \$	Profit réalisé (perte réalisée) ³ \$	Autres ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2017	34 576	21 314	(8 083)	2 077	5 084	54 968	—	54 968
2016	25 560	14 902	(4 610)	1 541	(2 817)	34 576	—	34 576

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de titres de créance

² Distributions reçues des fonds

³ Profits réalisés au remboursement du capital

⁴ Variations nettes attribuables à la réévaluation de la JVM, à la réévaluation de devises et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés lors des distributions ou des cessions

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Knight a investi 21 314 \$ (y compris 9 752 \$ US et 4 774 euros) (14 902 \$ [y compris 8 637 \$ US et 1 184 euros] en 2016) au cours de l'exercice et a reçu des distributions de 8 083 \$ [y compris 1 837 \$ US et 2 867 euros] (4 610 \$ [y compris 2 279 \$ US et 851 euros] en 2016). La Société a comptabilisé un profit net de 2 077 \$ (1 541 \$ en 2016) sur les actifs financiers liés au profit réalisé sur les distributions dans le compte de résultat. Par ailleurs, la Société a comptabilisé une augmentation nette de 5 084 \$ (diminution nette de 2 817 \$ en 2016) dans les autres éléments du résultat global attribuable à la réévaluation de devises, à la réévaluation à la valeur de marché et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés ou des pertes réalisées au moment de la cession.

Forbion

En septembre 2017, Merck a annoncé qu'elle allait faire l'acquisition de Rigotec, placement détenu par Forbion. La transaction a été conclue en octobre 2017 en contrepartie d'un paiement en trésorerie initial de 169 533 \$ (115 000 euros) et jusqu'à concurrence de paiements éventuels de 514 496 \$ (349 000 euros). Le 8 novembre 2017, Knight a reçu de Forbion une distribution de 3 168 \$ (2 144 euros) à la clôture de l'acquisition de Rigotec et a réalisé un profit de 971 \$ (654 euros).

Autres placements

Merus

Le 17 juillet 2017, à la clôture de l'acquisition de Merus par Norgine B.V., la Société a réalisé un profit de 1 457 \$ par suite de la cession de ses 5 460 200 actions ordinaires de Merus. Avant la vente, la Société détenait une participation stratégique correspondant à 4,7 % des actions ordinaires en circulation de Merus.

Participation accrue dans Crescita

Le 6 octobre 2017, Knight a reçu 566 471 actions ordinaires de Crescita par suite d'une entente relative au transfert d'actions conclue avec un actionnaire de Crescita. Le 31 décembre 2017, Knight détenait un total de 2 079 973 actions, soit environ 14,9 % des actions ordinaires de Crescita en circulation, d'une valeur comptable de 1 144 \$, qui ont été évaluées selon le cours du marché.

Le 29 janvier 2018, la Société a conclu une convention avec Crescita, aux termes de laquelle elle s'est engagée à investir 400 \$ dans l'achat d'actions ordinaires dans le cadre d'un placement de droits conditionnel à la mobilisation d'au moins 2 000 \$. Au 14 mars 2018, la Société détenait un total de 2 834 689 actions ordinaires de Crescita, soit environ 13,5 % de ses actions ordinaires en circulation.

Medimetriks

En contrepartie du deuxième prêt, Knight a reçu un instrument dérivé sous forme de clause de participation visant une participation supplémentaire de 2,7 % dans Medimetriks, ou 365 492 actions ordinaires de celle-ci (les « actions ordinaires supplémentaires »). Les actions ordinaires supplémentaires ont été émises à l'intention de Knight le 31 mai 2017 et comptabilisées à la juste valeur de 2,56 \$ (1,97 \$ US) par action ordinaire selon fondée sur les bénéfices.

Au cours du troisième trimestre de 2017, aux termes de sa convention de prêt conclue avec Medimetriks, Knight a reçu 286 955 actions ordinaires supplémentaires, ce qui a fait passer sa participation à 10 % sur une base diluée. Les actions ordinaires supplémentaires ont été comptabilisées à la juste valeur de 1,78 \$ (1,43 \$ US) par action ordinaire, calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, aux termes de la même convention de prêt, Knight a reçu 924 916 actions ordinaires supplémentaires, ce qui a fait passer sa participation à 15,6 % sur une base diluée et à 19,0 % sur une base non diluée. Les actions ordinaires supplémentaires ont été comptabilisées à la juste valeur de 1,79 \$ (1,43 \$ US) par action ordinaire, calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices. En outre, la Société a comptabilisé un montant de 496 \$ (395 \$ US) à titre

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

d'instrument dérivé pour obtenir le droit de recevoir un paiement en trésorerie sous réserve d'un événement futur. Le paiement en trésorerie varie en fonction de la valeur des actions ordinaires de Medimetriks qui a été calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices.

Par suite de l'émission de 1 577 363 actions ordinaires supplémentaires à l'intention de Knight, la Société a comptabilisé un total de 3 108 \$ (2 453 \$ US) au titre des autres produits et un profit latent sur les actifs financiers au compte du résultat. Au 31 décembre 2017, la Société détenait 2 315 007 (737 644 en 2016) actions ordinaires de Medimetriks, d'une valeur comptable de 3 237 \$ (2 581 \$ US) (3 973 \$ [2 959 \$ US] en 2016). La juste valeur des actions ordinaires a été calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices, moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale que la Société a reporté.

Pour de plus amples renseignements sur le mouvement des titres de capitaux propres et instruments dérivés disponibles à la vente détenus par Knight au cours du trimestre, voir la note 10, « Autres actifs financiers », des états financiers annuels.

Section 9 – Stratégie à l'échelle internationale

La stratégie à l'échelle internationale de Knight est axée sur la recherche d'entreprises et de produits qui correspondent à son modèle opérationnel actuel, mais qui sont situés dans des régions de choix, notamment Israël, l'Australie, l'Amérique latine, la Roumanie, la Russie, l'Afrique subsaharienne, les Caraïbes et d'autres pays, à l'exception des États-Unis, des pays d'Europe de l'Ouest, du Japon et de la Chine. Knight compte poursuivre sur sa lancée en devenant une société pharmaceutique spécialisée d'envergure internationale et est d'avis que ces pays offrent d'importantes possibilités de croissance et de valorisation.

Participation dans Medison

Le 9 septembre 2015, Knight a acquis une participation de 28,3 % dans Medison, société pharmaceutique spécialisée, détenue par des intérêts privés et établie en Israël. La contrepartie versée au titre de la participation dans Medison s'est élevée à 82 001 \$, ce qui comprend la juste valeur de 10 330 884 actions ordinaires de Knight émises à l'intention de Medison et de l'actionnaire en détenant le contrôle ainsi qu'une contrepartie éventuelle de 1 100 \$. En outre, la Société a engagé des coûts de transaction de 217 \$ qui ont été incorporés dans le coût du placement. Le 16 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires au prix de 8,29 \$ l'action, pour un produit de 2 073 \$, et a réduit de 943 \$ la contrepartie éventuelle comptabilisée dans le surplus d'apport au moment du placement initial dans Medison. Par conséquent, la Société a comptabilisé une augmentation de 1 130 \$ dans la participation dans une entreprise associée. Il ne reste aucun autre montant de contrepartie éventuelle à verser à Medison.

La participation dans Medison est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation avait été comptabilisée initialement au coût, puis ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société du résultat net de Medison et de tout dividende versé à la Société. Le résultat net est ajusté pour refléter l'amortissement de la réévaluation à la juste valeur de la quote-part de l'actif net identifiable de Medison acquis par la Société et son incidence fiscale.

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers.

	T4-17	T3-17	T2-17	T1-17	T4-16	T3-16	T2-16	T1-16
Valeur comptable de la participation	75 983	75 642	78 003	77 907	80 113	80 075	81 393	79 458
Amortissement de la réévaluation à la JVM	(1 529)	(1 572)	(1 503)	(1 503)	(1 749)	(1 207)	(1 208)	(1 006)
Quote-part du résultat net, compte tenu de la réévaluation à la JVM	341	98	96	319	38	1 096	805	854
Dividendes	—	2 459	—	2 525	—	2 414	—	2 423

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La Société présente les principales informations financières tirées des états financiers consolidés de Medison établis en ILS et selon les PCGR d'Israël, lesquels sont ensuite convertis en IFRS et en dollars canadiens aux fins de l'information financière, compte non tenu de l'amortissement des ajustements d'évaluation à l'acquisition:

Pour les exercices clos les 31 décembre	2017	2016
	\$	\$
Produits des activités ordinaires	216 442	206 471
Résultat net	24 597	28 138

GESTION DU RISQUE

Section 10

10.1 Risque de change

Une importante portion des actifs financiers nets détenus par Knight sont libellés en dollars américains, en euros, en ILS et en CHF, ce qui entraîne un risque financier imputable aux variations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. Toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro, à l'ILS et au CHF aurait entraîné une variation de respectivement 12 030 \$, 880 \$, 522 \$ et 40 \$ dans le compte de résultat et l'état du résultat global.

10.2 Risque de prix sur titres de capitaux propres

Le risque de prix sur titres de capitaux propres découle des variations des prix de marché des placements et des instruments dérivés disponibles à la vente. Les valeurs comptables des placements exposés au risque de prix sur instruments de capitaux propres étaient de 75 130 \$ au 31 décembre 2017 (66 701 \$ au 31 décembre 2016). La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé à la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions de placement en titres de capitaux propres.

10.3 Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis aux notes 5 et 6 des états financiers annuels. La Société est d'avis que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie ne seraient pas très touchés par une variation brusque des taux d'intérêt du marché par rapport aux taux d'intérêt des placements, en raison de la courte échéance des titres négociables et des faibles rendements du marché à l'heure actuelle.

10.4 Risque de liquidité

La majorité des passifs financiers de la Société ont une échéance à court terme. La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour financer ses activités et remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables pour couvrir toutes ses obligations financières s'il advenait que ses besoins de trésorerie dépassent les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation. Au 31 décembre 2017, il n'y avait pas de restriction au titre des flux de trésorerie de ces fonds, et aucun de ces fonds n'avait été engagé de quelque façon que ce soit, à l'exception de ce qui est énoncé à la note 24 des états financiers annuels.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

10.5 Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 122 490 \$ (116 020 \$ au 31 décembre 2016), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres débiteurs, intérêts à recevoir, prêts consentis et participations dans des fonds. Le solde des titres négociables et des équivalents de trésorerie est assujéti à un risque minime. Ils sont investis auprès de deux institutions financières canadiennes d'envergure, de trois caisses de crédit canadiennes visées par une garantie des gouvernements provinciaux, de deux sociétés affiliées étrangères d'importantes institutions financières canadiennes et d'une société d'assurance canadienne sous la forme de treize certificats de placement garanti, d'un fonds de placement garanti et de trois dépôts à terme.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Elle établit les provisions pour créances douteuses en fonction du risque de crédit de chaque client. Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

10.6 Facteurs de risque

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque additionnels, se reporter à la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**Section 11 – Principales informations financières annuelles**

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers.

	2017	2016	2015
Produits des activités ordinaires	8 634	5 940	1 037
Résultat net	17 244	18 560	34 167
Résultat de base par action	0,12	0,15	0,36
Résultat dilué par action	0,12	0,15	0,35
Total de l'actif	1 005 983	990 770	648 988
Total des passifs non courants	515	1 294	186

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires et ne prévoit pas déclarer de dividende dans un proche avenir.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 12 – Principales informations financières trimestrielles

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers annuels.

	T4-17	T3-17	T2-17	T1-17	T4-16	T3-16	T2-16	T1-16
Produits des activités ordinaires	2 544	1 860	2 480	1 750	1 845	1 892	1 135	1 068
Résultat net	7 145	3 593	459	6 047	7 939	5 698	4 446	477
RPA								
de base	0,050	0,025	0,003	0,042	0,059	0,043	0,039	0,005
dilué	0,050	0,025	0,003	0,042	0,059	0,043	0,039	0,005
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	765 033	761 087	761 161	763 778	736 050	645 054	638 423	426 235
Total de l'actif	1 005 983	993 467	991 980	994 293	990 770	877 904	867 999	638 336
Total du passif	14 775	13 019	11 800	10 998	11 052	8 305	6 034	5 663

Section 13 – Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente un résumé des données sur les actions :

Au	14 mars 2018
Actions ordinaires	142 812 097
Options sur actions	3 447 659
Bons de souscription	406 126

Section 14 – Utilisation du produit tiré du financement

À ce jour, Knight a dégagé un produit net d'environ 685 000 \$ dans le cadre de cinq appels publics à l'épargne. Dans les prospectus simplifiés liés à ces placements, Knight a indiqué qu'elle avait l'intention d'utiliser une tranche importante du produit net i) aux fins d'acquisitions éventuelles a) pour l'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques en vente libre et sur ordonnance et la promotion ciblée de ces produits et b) d'entreprises pharmaceutiques spécialisées dans des marchés de choix à l'étranger, ii) pour financer d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'étranger ainsi que pour investir dans les fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie, et iii) le solde, aux fins générales de l'entreprise.

Au 31 décembre 2017, Knight avait déployé ou investi, ou s'était engagée à déployer ou à investir, plus de 300 000 \$ aux fins présentées dans les prospectus, comme il est décrit ci-dessus. En attendant l'application du reste du produit net, Knight en a investi une partie dans des titres de qualité supérieure à court terme et des dépôts bancaires, et détient le reste en trésorerie. Knight prévoit disposer de fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et ses étapes importantes comme il est décrit dans les prospectus.

Section 15 – Versement de dividendes

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires depuis sa création et ne prévoit pas en déclarer dans un avenir prévisible. La politique actuelle de Knight consiste à conserver les bénéfices pour financer l'acquisition et le développement de nouveaux produits et réinvestir dans la croissance de la Société. Toute décision future de verser des dividendes sera prise

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

à la discrétion du conseil d'administration de la Société en fonction de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins en capital et d'autres facteurs semblables que le conseil jugera pertinents.

Section 16 – Réglementation des prix de certains médicaments brevetés

Tous les médicaments brevetés faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le CEPMB, l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada est fixé dans une fourchette dont le bas représente le prix des médicaments comparables déjà vendus au Canada et le haut, le prix médian de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des dépenses en médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada;
- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé;
- Modification apportée aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux.

Si les modifications proposées sont adoptées, elles devraient entraîner une baisse des prix des médicaments brevetés au Canada. Le règlement proposé devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2019, mais nous devons attendre la fin du processus de consultation et la publication dans la Gazette du Canada pour connaître la nature et l'entrée en vigueur de ces modifications (y compris la possibilité d'application rétroactive de certaines d'entre-elles). La version définitive des modifications réglementaires pourrait avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourrait nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

Section 17 – Instruments financiers

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds de titres de capitaux propres, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides dont les échéances varient et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses à l'égard des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Knight n'a conclu aucun contrat visant des instruments de couverture du risque de change ou d'autres risques au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 10 et 11 des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Section 18 – Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la Société constituent des obligations contractuelles et des ententes visant le développement, les ventes, la commercialisation et les droits de distribution de médicaments novateurs. La résiliation de ces arrangements dans le cours normal des activités entraînera le transfert efficace des responsabilités et obligations en cours au donneur de licence en vertu d'un calendrier et de modalités qui auront été convenus. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Outre ces obligations et ces engagements contractuels, la Société n'est partie à aucun arrangement hors bilan qui aurait, ou qui serait susceptible d'avoir, à l'heure actuelle ou ultérieurement, une incidence sur la situation financière, l'évolution des produits et des charges, les résultats d'exploitation, les liquidités, les dépenses d'investissement ou les sources de financement de la Société qui sont importantes pour les investisseurs.

Section 19 – Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des obligations contractuelles s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces obligations sont classées dans quatre grandes catégories : contrat de location simple, engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat, ainsi qu'engagements liés aux titres de capitaux propres et engagements de prêt. Les engagements de la Société au 31 décembre 2017 étaient les suivants :

i) Contrat de location simple

La Société est partie à des contrats de location simple visant la location de ses locaux. Les paiements annuels minimaux futurs prévus sont les suivants :

	\$
2018	273
2019	258
2020	258
2021	258
2022	215
	1 262

Au 14 mars 2018, l'engagement à l'égard du contrat de location simple avait diminué de 68 \$.

ii) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2017, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 84 508 \$ (103 096 \$ en 2016), y compris 26 664 \$ (21 254 \$ US) et 18 252 \$ (12 126 euros), (établi en fonction des taux de change de clôture) peut être puisé sur la durée de vie des fonds.

Au 14 mars 2018, les fonds d'investissement de capital de risque consacrés aux sciences de la vie affichaient un solde inutilisé de 80 561 \$.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 35 614 \$, dont 24 337 \$ (19 400 \$ US) et 527 \$ (350 euros) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence de 2 015 \$ (738 euros et 721 \$ US) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective.

iv) Engagements liés aux titres de capitaux propres et engagements de prêt

Sous réserve d'une convention de prêt conclue avec l'un de ses emprunteurs, Knight s'est engagée à participer au premier appel public à l'épargne de celui-ci à hauteur d'un montant maximal de 3 136 \$ (2 500 \$ US).

Sous réserve de la convention de prêt conclue avec l'un de ses emprunteurs, Knight s'est engagée à consentir un prêt additionnel pouvant atteindre 2 026 \$ (1 615 \$ US) si l'emprunteur respecte certaines conditions.

Section 20 – Transactions entre parties liées

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 15 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

De plus, en 2017, la Société a conclu une convention avec une entreprise associée qui s'est traduite par la comptabilisation d'un instrument dérivé. Dans le cadre de cette convention, Knight a comptabilisé, au cours de l'exercice, d'autres produits de 772 \$ (2 030 ILS) dans le compte de résultat. Le 31 décembre 2017, la convention a fait l'objet d'un règlement et aucun actif ni aucun passif ne sont maintenant liés à cette entreprise associée.

Section 21 – Information sectorielle

La Société n'a qu'un seul secteur à présenter. Notre principale activité commerciale constitue le développement, l'acquisition, l'achat et la vente de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger.

Section 22 – Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend appliquer. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

La Société peut faire l'objet de vérifications fiscales de temps à autre. Bien que la Société considère que ses positions fiscales sont appropriées et justifiables, les autorités fiscales contestent certaines questions de façon périodique. Le 30 janvier 2018, la Société a reçu un avis de nouvelle cotisation se rapportant à une vérification que mène actuellement une autorité fiscale. Même s'il est impossible de prédire avec certitude l'issue de cette affaire, la Société n'a constitué aucune provision pour cette vérification et les risques fiscaux connexes en date du 31 décembre 2017, car à son avis, elle dispose de suffisamment d'arguments pour contester l'avis de nouvelle cotisation. Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des charges et montants d'impôt sur le résultat à payer historiques. Si la Société n'obtient pas les résultats escomptés par suite de sa contestation, elle pourrait devoir payer des impôts additionnels, des intérêts et des pénalités d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 45 000 \$.

Nos principales estimations et hypothèses comptables sont présentées à la note 3 de nos états financiers annuels de 2017.

Section 23 – Prises de position comptables récentes

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise.

L'IFRS 9 établit un nouveau modèle de classement et d'évaluation des actifs financiers. Le classement constitue la base de comptabilisation des actifs financiers, étant donné qu'il détermine la façon dont ceux-ci sont évalués et présentés dans les états financiers. L'IFRS 9 comporte trois principales catégories de classement d'actifs financiers, soit le coût amorti, la JVAERG et la JVRN. La norme élimine les catégories « placements détenus jusqu'à leur échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » prévues par l'IAS 39. La Société adoptera l'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018 et a conclu ce qui suit :

Actifs financiers

Prêts stratégiques

La Société classe actuellement ses prêts consentis dans les « prêts et créances », de sorte qu'ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif selon l'IAS 39. Toutefois, selon l'IFRS 9, les prêts consentis doivent s'inscrire dans l'une ou l'autre des trois catégories de classement et d'évaluation suivantes :

1. Coût amorti

L'évaluation au coût amorti peut s'appliquer lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû;
- aux termes du classement selon le coût amorti, l'IFRS 9 exige la mise en œuvre d'un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues.

La Société a conclu que les prêts stratégiques consentis à Antibe et à Pediapharm seront classés dans la catégorie « coût amorti » et que, compte tenu des circonstances passées, actuelles et futures attendues, la dotation à la provision pour pertes de crédit est négligeable. Par conséquent, il n'y a aucune incidence prévue sur les états financiers consolidés.

2. JVAERG

L'évaluation à la JVAERG peut s'appliquer lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique selon lequel les actifs sont gérés pour atteindre un objectif précis par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La Société a conclu qu'aucun de ses prêts stratégiques n'est visé par l'évaluation à la JVAERG.

3. JVRN

Tous les prêts qui ne sont pas évalués au coût amorti ou à la JVAERG sont obligatoirement évalués à la JVRN. Aux termes de l'évaluation à la JVRN, les variations de la juste valeur des prêts seront comptabilisées à titre de profits ou de pertes dans le compte de résultat, ce qui se traduira par une volatilité plus élevée du résultat net.

La Société a conclu que tous ses prêts stratégiques, exception faite de ceux consentis à Antibe et à Pediapharm, seront comptabilisés selon l'évaluation à la JVRN. Le 1^{er} janvier 2018, la Société s'attend à comptabiliser une majoration de 521 \$ de la valeur comptable de ses actifs financiers, moyennant la comptabilisation d'un crédit correspondant dans les résultats non distribués d'ouverture à titre d'ajustement transitoire. De plus, la Société a reporté à l'ouverture un profit au jour 1 de 1 125 \$, qui sera amorti selon le mode linéaire sur la durée de chaque prêt. À la date de la transition, la juste valeur de tous les prêts comptabilisés à la JVRN était de 52 193 \$.

Placement dans des instruments de capitaux propres

La Société comptabilise actuellement les placements en actions à titre d'actifs financiers disponibles à la vente évalués à la juste valeur, les fluctuations de valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global. Selon l'IFRS 9, les placements dans des actions continueront d'être évalués à la juste valeur et peuvent donc être classés dans l'une des deux catégories suivantes :

1. JVRN

Les placements dans des actions détenus à des fins de transaction sont classés à la JVRN, le revenu de dividendes étant comptabilisé en résultat net. L'actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction s'il a été acquis en vue de sa vente ou s'il présente des indications d'un profil de prise de profits à court terme à l'égard d'instruments semblables.

La Société a conclu que certains instruments de capitaux propres disponibles à la vente seront comptabilisés à la JVRN. Par conséquent, les résultats non distribués à l'ouverture feront l'objet d'une augmentation de 680 \$, par suite du transfert de ce montant des AERG en ajustement transitoire le 1^{er} janvier 2018.

2. JVAERG

Une entité peut faire le choix irrévocable, instrument par instrument, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les AERG les variations ultérieures de la juste valeur d'un placement essentiellement effectué pour en tirer un avantage autre que financier, comme une alliance stratégique ou un placement stratégique. Pour ce qui est des placements classés à la JVAERG, aucun recyclage des montants de l'état du résultat global au compte de résultat n'est effectué à la sortie de l'actif financier.

La Société a conclu que certains placements dans des actions disponibles à la vente continueront d'être évalués à la JVAERG. Par conséquent, les résultats non distribués d'ouverture seront majorés de 1 403 \$, car la dépréciation d'actifs financiers comptabilisés selon l'IAS 39 sera reclassée dans les AERG à titre d'ajustement transitoire le 1^{er} janvier 2018.

Placement dans des fonds

Les placements stratégiques dans des fonds de la Société sont actuellement classés dans les actifs financiers disponibles à la vente et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global. Selon l'IFRS 9, les placements dans des fonds seront classés et évalués à la JVRN. Les variations de la juste valeur des placements stratégiques dans des fonds seront comptabilisées à titre de profits ou de pertes dans le compte de résultat, ce qui se traduira par une plus grande volatilité du résultat net.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La Société a conclu qu'un montant de 9 619 \$ lié à des placements dans des fonds sera reclassé des AERG, ce qui entraînera une hausse des résultats non distribués d'ouverture à titre d'ajustement transitoire le 1^{er} janvier 2018.

Instruments dérivés

La Société a conclu qu'aucun changement important à la méthode d'évaluation ne s'avère nécessaire selon l'IFRS 9.

Titres négociables et créances

La Société a conclu qu'aucun changement important à la méthode d'évaluation ne s'avère nécessaire selon l'IFRS 9.

Passifs financiers

Il n'y aura aucune incidence sur la comptabilisation des passifs financiers de la Société, car les nouvelles dispositions ne visent que la comptabilisation des passifs financiers désignés à la JVRN, ce qui ne touche pas la Société.

Transition

L'IFRS 9 contient une disposition générale visant son application rétrospective selon laquelle une entité peut retraiter les chiffres des périodes antérieures s'il lui est possible de le faire sans avoir recours à des connaissances *a posteriori*. La Société ne retraitera pas les chiffres des périodes antérieures et tout ajustement à la valeur comptable des actifs financiers au 1^{er} janvier 2018 sera pris en compte dans les résultats non distribués.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le calendrier de comptabilisation des produits des activités ordinaires et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'IFRS 15 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise. La Société entend appliquer l'IFRS 15 à ses états financiers consolidés pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2018.

La norme fait état des principes qui doivent être appliqués aux fins d'évaluation et de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie connexes. Les produits sont comptabilisés à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de la fourniture des biens ou des services au client. Les principes énoncés dans l'IFRS 15 seront appliqués sur la base des cinq étapes suivantes :

1. Identification du(des) contrat(s) conclu(s) avec le client
2. Identification des obligations de prestation contenues dans un contrat
3. Détermination du prix de transaction
4. Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
5. Comptabilisation des produits des activités ordinaires uniquement lorsque (ou à mesure que) son obligation de prestation de l'entité est remplie

La Société a conclu que la comptabilisation et l'évaluation de la vente des produits au titre de tous les contrats sont conformes aux pratiques actuelles en matière de comptabilisation des produits des activités ordinaires et, par conséquent, elle ne s'attend à aucun ajustement transitoire. De plus, l'IFRS 15 comporte des dispositions quant à la présentation et aux informations à fournir, qui sont plus étoffées que celles de l'IFRS actuelle. Les dispositions relatives à la présentation constituent un changement par rapport à nos pratiques actuelles, ce qui nécessitera qu'un plus grand volume d'informations soit fourni dans les états financiers consolidés de la Société.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations connexes. L'IFRS 16 prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de douze mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 reprend en grande partie la comptabilisation par le bailleur de l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence que cette norme pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

Section 24 – Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société s'est engagée à divulguer, sans délai et de façon exacte et pondérée toute l'information importante qui la concerne et à fournir un accès juste et équitable à cette information. La direction est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin d'assurer que l'information utilisée en interne et diffusée à l'extérieur de la société est complète et fiable. En raison des limites inhérentes à tout système de contrôle, une évaluation des contrôles peut seulement fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, pouvant survenir au sein de la société ont été détectés. La direction modifie et améliore constamment ses systèmes de contrôle et ses procédures.

La Société a évalué l'efficacité de ses CPCI. Par suite de cette évaluation, la direction a conclu qu'ils étaient efficaces au 31 décembre 2017 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information significative ayant trait à la Société lui est communiquée et que l'information devant être communiquée dans les documents annuels et intermédiaires déposés auprès des organismes de réglementation et dans d'autres rapports de la Société est présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Section 25 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société de mettre en œuvre et de maintenir un CIIF adéquat. La Société a conçu le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS.

La direction a évalué la conception et l'efficacité du fonctionnement de son CIIF au sens du Règlement 52-109. L'évaluation a été faite par la direction de la Société avec l'aide de membres du personnel, au besoin, selon les critères établis dans le document Internal Control-Integrated Framework publié par le COSO. À la suite de cette évaluation, la direction a conclu que la conception et l'efficacité du fonctionnement du CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2017.

Tous les contrôles, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'erreurs humaines et le contournement des contrôles ou des procédures. Par conséquent, rien ne garantit que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le CIIF puissent éviter toutes les erreurs ou toutes les fraudes.

Au cours de l'exercice, aucune modification n'a été apportée au CIIF de la Société qui aurait eu, ou serait raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur celui-ci.

Section 26 – Événements postérieurs à la date de clôture

i) Placement de droits de Crescita

Le 29 janvier 2018, la Société a conclu une convention avec Crescita, aux termes de laquelle elle s'est engagée à investir 400 \$ dans l'achat d'actions ordinaires dans le cadre d'un placement de droits conditionnel à la mobilisation d'au moins 2 000 \$. Au

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

14 mars 2018, la Société détenait un total de 2 834 689 actions ordinaires de Crescita, soit environ 13,5 % de ses actions ordinaires en circulation.

ii) Remboursement du prêt consenti à Medimetriks

Le 7 mars 2018, Knight a reçu un montant de 29 463 \$ (22 757 \$ US) de Medimetriks, composé d'un remboursement anticipé de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US), des intérêts courus et des frais.

iii) Avis de non-conformité concernant Iluvien®

Le 13 mars 2018, Santé Canada a avisé Knight que la PNM qu'elle a déposée à l'égard d'Iluvien® ne serait pas approuvée pour le moment. Knight a reçu un avis de non-conformité et répondra aux questions de Santé Canada dans le délai prescrit de 90 jours.